



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 23 mars 2022

COVID-19 – LE PRÉFET DU FINISTÈRE APPELLE AU MAINTIEN D'UNE GRANDE VIGILANCE FACE À LA REPRISE ÉPIDÉMIQUE DANS LE DÉPARTEMENT

Le taux d'incidence connaît une forte hausse dans le département du Finistère avec 1568,5 cas pour 100 000 habitants au 23 mars 2022. La tension hospitalière reste pour l'instant modérée mais fait l'objet d'une vigilance particulière de la part de la préfecture du Finistère et de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

Philippe MAHÉ, préfet du Finistère, rappelle à cette occasion qu'il reste nécessaire de respecter les gestes barrières : port du masque dans les lieux où il demeure obligatoire, lavage des mains, aération régulière des pièces, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique, etc.

L'obligation de port du masque reste en vigueur **dans l'ensemble des transports et pour les soignants, les patients et les visiteurs des lieux de santé et de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies, ou encore les laboratoires de biologie médicale).**

Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et lors des grands rassemblements pour les personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leurs pathologies.

Le préfet du Finistère rappelle également qu'une **campagne de rappel de vaccination est ouverte aux personnes immunodéprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois.** Cette campagne de rappel sera désormais assurée par les professionnels de ville qui sont pleinement mobilisés : médecins libéraux, pharmaciens, etc.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex

Pour les personnes âgées et/ou rencontrant des difficultés de mobilité, le dispositif de vaccination à domicile porté par l'Union Régionale des Professionnels de Santé - URPS infirmier en région reste opérationnel en contactant le numéro vert : 0 800 730 957.

Le préfet du Finistère en appelle à la responsabilité collective pour parvenir à maîtriser l'évolution de l'épidémie.